



GUIDE UTILISATEUR

Domaine : Agriculture

Nom du processus : Echanges des données de la fiche parcellaire

Identification du document : Guide utilisateur Message « eDAPLOS

Titre :Fiche parcellaire

Groupe de travail : Fiche parcellaire

Version 2.4

Dernière mise à jour: 29 novembre 2012

Date de validation :

HISTORIQUE DES VERSIONS DU DOCUMENT

Date	Version	Modifications	Auteur
18/07/07	0.1-0	Création	Agro Edi Europe
	0.1-1	Mise à jour du document	Agro Edi Europe
30/08/2007	0.1-2	Mise à jour du document	Agro Edi Europe
04/10/2007	0.1-3	Mise à jour du document	Agro Edi Europe
16/01/2008	0.1-4	Mise à jour du document	Agro Edi Europe
Mars 2009	0.6	Mise à jour du document	Agro Edi Europe
Juillet 2010	2.0		Agro Edi Europe
15 Septembre 2010	2.1	Mise à jour	Agro Edi Europe
23 septembre 2010	2.2	Mise à jour : <ul style="list-style-type: none"> - Schéma UML : Ajoût d'un élément "classification " dans la classe "Composition Chimique" et d'une association vers « Laboratoire d'analyse » pour analyse de l'effluent - Ajoût du paragraphe 6.4 : Typage des messages 	Agro Edi Europe

10/01/2011	2.3	<p>& 5.2.3 devient &5.2.2 : mise à jour tableau utilisation des éléments – insertion fichier excel : utilisation_eDAPLOS_V2.3.xls</p> <p>&5..2.2 : Description du modèle de données passé en annexe & 12.4</p> <p>Mise à jour exemple xml</p>	Agro Edi Europe
25/01/2011		<p>§ 6.5.10.1 Semences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Si la variété est codée par le GNIS : le code GNIS est obligatoire (statut des cultures pérennes et légumières) ○ Si la variété n'est pas référencée au GNIS, le libellé doit être renseigné. <p>- Pour produits biologiques de protection des plantes non homologués, l'identification se fera par le Code BIO</p> <p>§6.5.11 Ajoût</p> <p>Unité dose possible pour les semences</p>	Agro EDI Europe
29/11/2012	2.4	<p>GT du 29/11/2012 – Relecture du document</p> <p>§6.3.1 : Référentiels autorisés</p> <p>§ 6.5.5: Types d'occupation du sol – complément</p> <p>§6.5.7 : Précision sur le mouvement parcellaire</p> <p>§6.5.11 : ajout s'un qualifiant unités de mesure pour préciser les unités</p>	Agro EDI Europe

		<p>secondaires d'intrants.</p> <p>Travail restant à faire :</p> <ul style="list-style-type: none">- Insérer des exemples pour chaque type de culture (grandes cultures, arboriculture, viticulture, maraîchage)	
--	--	--	--

SOMMAIRE

HISTORIQUE DES VERSIONS DU DOCUMENT	2
SOMMAIRE	5
1 PREAMBULE	8
1.1 OBJECTIFS	8
2 REFERENCES	8
3 DESCRIPTION DES PROCESSUS D'ÉCHANGE	8
3.1 OBJECTIFS	8
3.2 DESCRIPTION DU SYSTEME ACTUEL	9
3.3 DESCRIPTION DU SYSTÈME CIBLE	9
3.4 DESCRIPTION DES CAS D'UTILISATION	10
3.4.1 <i>Cas n° 1 : L'agriculteur envoie ses informations parcellaires</i>	10
3.4.2 <i>Cas n° 2 : L'agriculteur reçoit des préconisations pour ses parcelles</i>	11
3.5 DESCRIPTION DES PROCESSUS.....	12
3.5.1 <i>L'agriculteur envoie ses informations parcellaires</i>	12
3.5.2 <i>L'agriculteur reçoit des préconisations pour ses parcelles</i>	13
4 DEFINITION DU MODÈLE D'INFORMATION	14
4.1 DIAGRAMME D'ACTIVITÉ CAS 1	14
4.2 DIAGRAMME D'ACTIVITÉ – PRÉCONISATION	15
4.3 DIAGRAMME DE COLLABORATION	16
4.3.1 <i>Cas 1</i>	16
4.3.2 <i>Cas 2 : Préconisation</i>	17
5 LE MODÈLE D'INFORMATION	18
5.1 DIAGRAMME DE CLASSE XML UN/CEFACT	18
5.2 LES CONCEPTS UTILISÉS	20
5.2.1 <i>Glossaire</i>	20
5.2.2 <i>Utilisation des éléments</i>	21
6 ANNEXE FONCTIONNELLE	21
6.1 MESSAGE ÉCHANGÉ.....	21
6.1.1 <i>Envoi simple</i>	21
6.1.2 <i>Envoi massif entre systèmes communicants</i>	21
6.2 DESIGNATION DES ACTEURS.....	22
6.3 CODIFICATION UTILISÉE	22
6.3.1 <i>Liste des référentiels autorisés</i> :	22
6.3.2 <i>Liste des identifiants utilisés</i>	22
6.3.2.1 <i>Identification des acteurs</i>	22
6.3.2.2 <i>Identification de la parcelle</i>	23

6.3.2.3	Identification de l'occupation du sol.....	23
6.3.2.4	Identification de l'intervention	23
6.4	TYPAGE DES MESSAGES	24
6.4.1	<i>Fiche parcellaire</i>	24
6.4.2	<i>Préconisation</i>	24
6.4.3	<i>Envoi massif entre systèmes communicants de fiches parcellaires</i>	25
6.4.3.1	1 ^{er} envoi : Description de parcelles.....	25
6.4.3.2	2 ^{ème} envoi : Interventions des parcelles déjà identifiées	25
6.5	CONTENU DU MESSAGE/ REGLES DE GESTION	25
6.5.1	<i>Règles de gestion relatives à l'échange</i>	25
6.5.2	<i>Règles relatives à la structure</i>	25
6.5.3	<i>Règles relatives à l'origine et aux rediffusions</i>	25
6.5.4	<i>Règles de gestion relatives aux données fausses</i>	26
6.5.4.1	Pour les listes gérées par AEE :	26
6.5.4.2	Liste non gérée par AEE (AMM, GNIS, SIRET) :.....	26
6.5.5	<i>Règle de gestion : Occupations culturelles</i>	27
6.5.6	<i>ZONE / Country sub-division</i> :.....	29
6.5.7	<i>Mouvement parcellaire</i>	29
6.5.8	<i>Règle identification des cycles de production</i>	29
6.5.9	<i>Règles de gestion : Interventions culturelles</i>	30
6.5.9.1	Type d'intervention et qualifiant	30
6.5.9.2	Regroupement	30
6.5.9.3	Découpage des interventions	30
6.5.9.4	Surface de l'intervention	31
6.5.10	<i>Règles sur les intrants de l'intervention</i>	32
6.5.10.1	Générales.....	32
6.5.10.2	Effluents.....	33
6.5.10.3	Composition des engrais.....	33
6.5.11	<i>Règles sur les unités de mesure</i>	33
7	ANNEXE TECHNIQUE (A DEFINIR)	35
7.1	RÉSEAUX.....	35
7.2	SYSTÈME D'ÉCHANGE EDI.....	36
7.3	ADRESSES EDI, IP.....	36
7.4	PROCÉDURES DE SECOURS	37
7.5	FRÉQUENCES DES ÉCHANGES À DÉFINIR	38
7.6	SIGNAUX D'ALERTE.....	38
7.7	TEST ET MONTEE EN CHARGE (A DEFINIR)	38
8	NOMENCLATURE UTILISÉE	39
8.1	REFERENTIELS AEE.....	39
8.2	AUTRES REFERENTIELS.....	39
9	FICHIERS XSD	40
10	OUTILS DISPONIBLES	40
10.1	BASE DE DONNÉES DES RÉFÉRENTIELS.....	40

10.2	VALIDATEUR EBXML	41
11	EXEMPLES XML	42
12	ANNEXES	43
12.1	PLAN DE FUMURE PRÉVISIONNEL	43
12.2	CONSEIL FUMURE	44
12.3	CONSEIL PHYTO/SEMENCES.....	44
12.4	DESCRIPTION DU MODÈLE DE DONNÉES	45

1 PREAMBULE

1.1 Objectifs

Le présent document a pour objectif de décrire le flux d'échanges de données techniques pour les productions végétales entre une exploitation agricole et un partenaire économique.

Ces données techniques peuvent être :

- Des données de traçabilité sur les interventions culturales réalisées par l'agriculteur et transmises vers un ou plusieurs partenaire(s) économique(s). Ex : cahier de cultures
- Des données prévisionnelles sur des interventions culturales prévues par l'agriculteur et transmises vers un ou plusieurs partenaire(s) économique(s). Ex : cahier prévisionnel de fumure.
- Des données liées à des informations de conseil/préconisation transmise à l'agriculteur par son ou ses partenaire(s) économique(s)

2 REFERENCES

Le guide méthodologique et les documents références sont :

UN/CEFACT Modeling Methodology User Guide (CEFACT/TMG/N093)

UN/CEFACT Business Requirement Specification Document Template (CEFACT/ICG/005)

ICG business requirements specification V1R5 20040309 approved.doc

Le guide utilisateur du message EDIFACT DAPLOS v0.9-4 publié en 2006

Le message XML/ UN/CEFACT normalisé en septembre 2008 edaplos

3 DESCRIPTION DES PROCESSUS D'ÉCHANGE

3.1 Objectifs

Le processus qui sera détaillé dans ce document présentera les acteurs, les rôles des acteurs, les relations, et l'interaction entre les différents systèmes d'information des acteurs en présence.

Les objectifs du présent document seront de représenter le flux « Echanges des informations techniques de la parcelle culturale » en vue de les dématérialiser en respectant les normes UN/CEFACT.

3.2 Description du système actuel

Envoi de fichiers à plat standardisés selon le message EDIFACT DAPLOS v0.9-4 dont le champ d'application concerne uniquement la fiche parcellaire (description de la parcelle + détail des interventions)

3.3 Description du système cible

Elaborer un format d'échange normalisé pour la transmission des données techniques de la parcelle culturale agricole depuis et vers l'exploitation agricole.

Tâches/Livrables :

Définir une liste commune des données à échanger à partir des données échangées actuellement par les différents acteurs

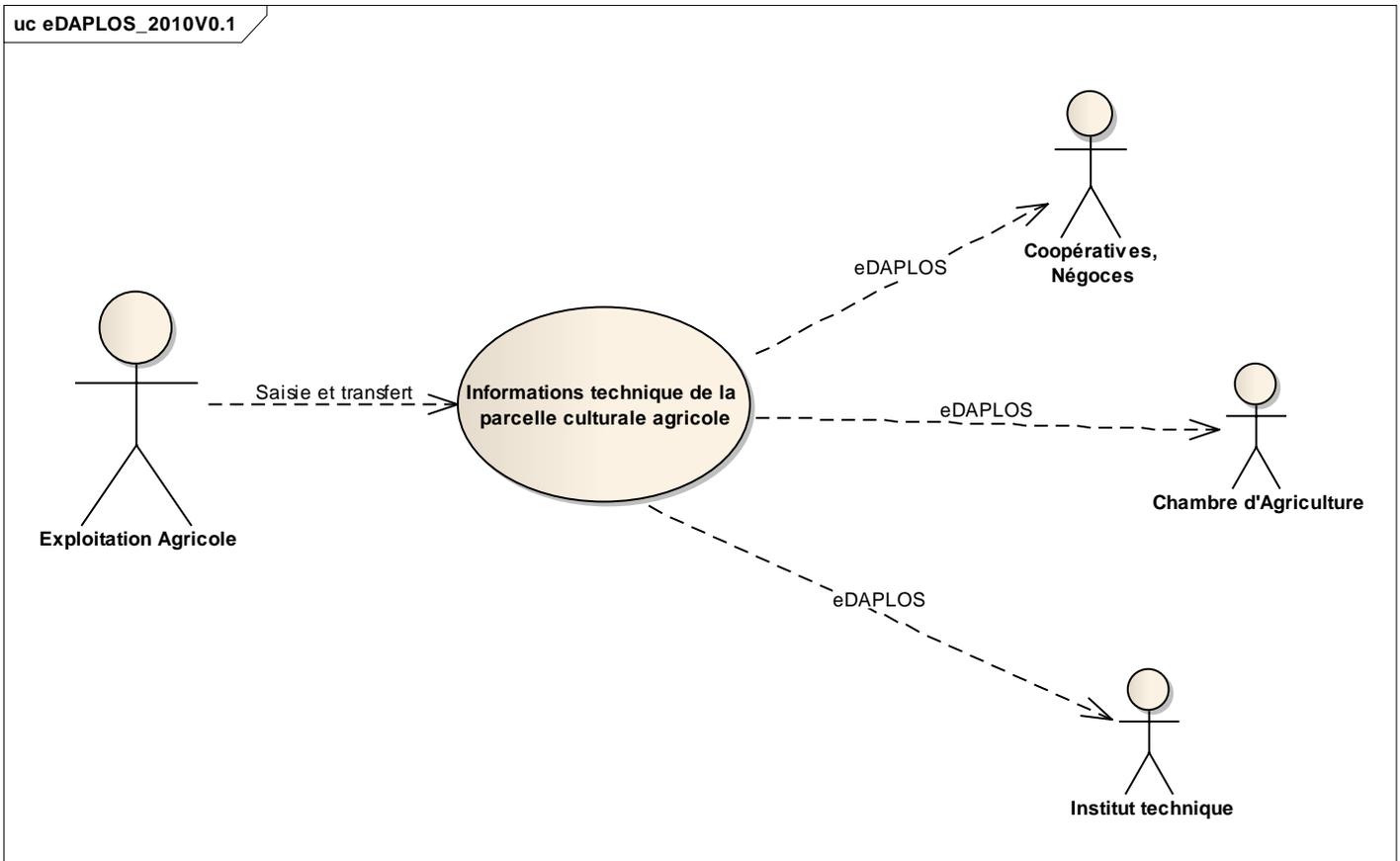
Identifier les référentiels existants et manquants

Proposer un modèle de données (UML) à partir de cette liste commune

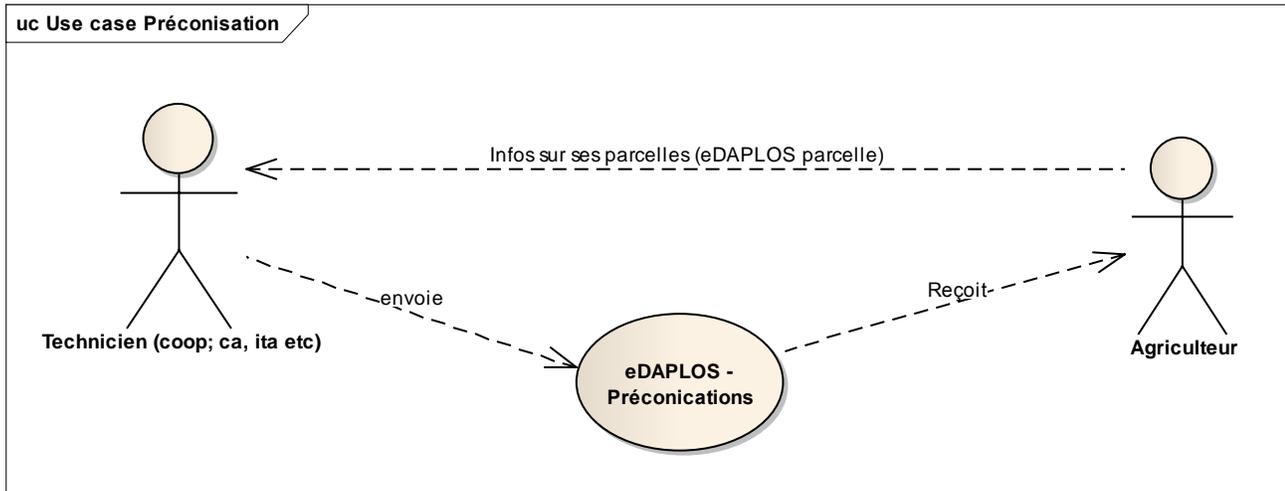
Définir le format d'échange normalisé et les règles de gestion associées

3.4 Description des cas d'utilisation

3.4.1 Cas n° 1 : L'agriculteur envoie ses informations parcellaires



3.4.2 Cas n° 2 : L'agriculteur reçoit des préconisations pour ses parcelles



3.5 Description des processus

3.5.1 L'agriculteur envoie ses informations parcellaires

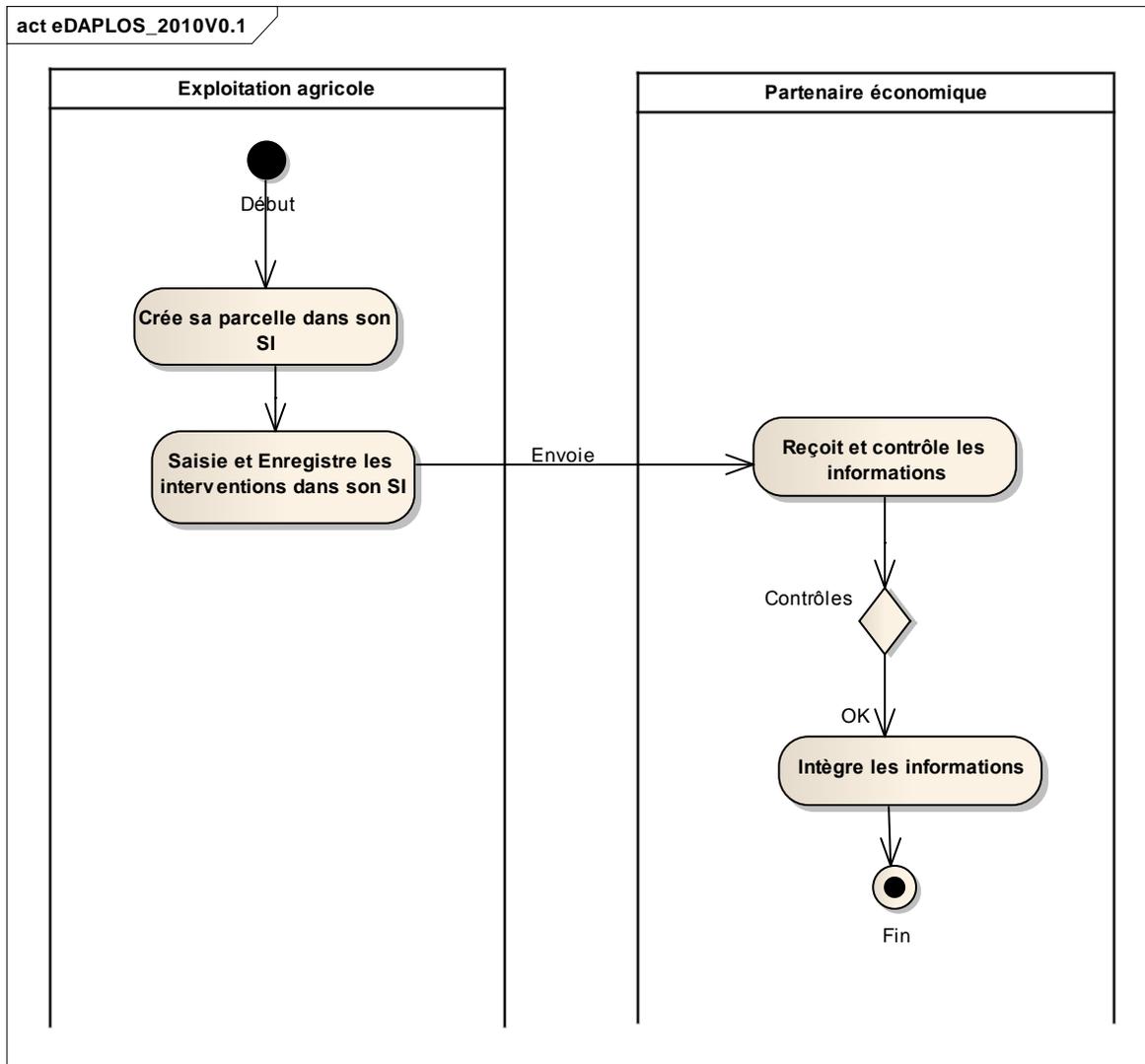
Echanges de Données Techniques de la parcelle culturale agricole	
Nom du processus	Fiche parcellaire
Description	L'agriculteur crée sa parcelle agricole dans son SI et enregistre les interventions prévues et réalisées sur cette parcelle. Ses informations sont ensuite envoyées à un partenaire économique (coopératives, négoce, instituts techniques, Chambre d'agriculture).
Acteurs	Emetteur: agriculteur Récepteur: coopératives, négoce, instituts techniques, Chambre d'agriculture
Condition préalable	Un contrat d'échange signé entre les 2 acteurs est obligatoire et garantit la confidentialité des données transmises.
Condition à venir	Aucune
Scenarios	

3.5.2 L'agriculteur reçoit des préconisations pour ses parcelles

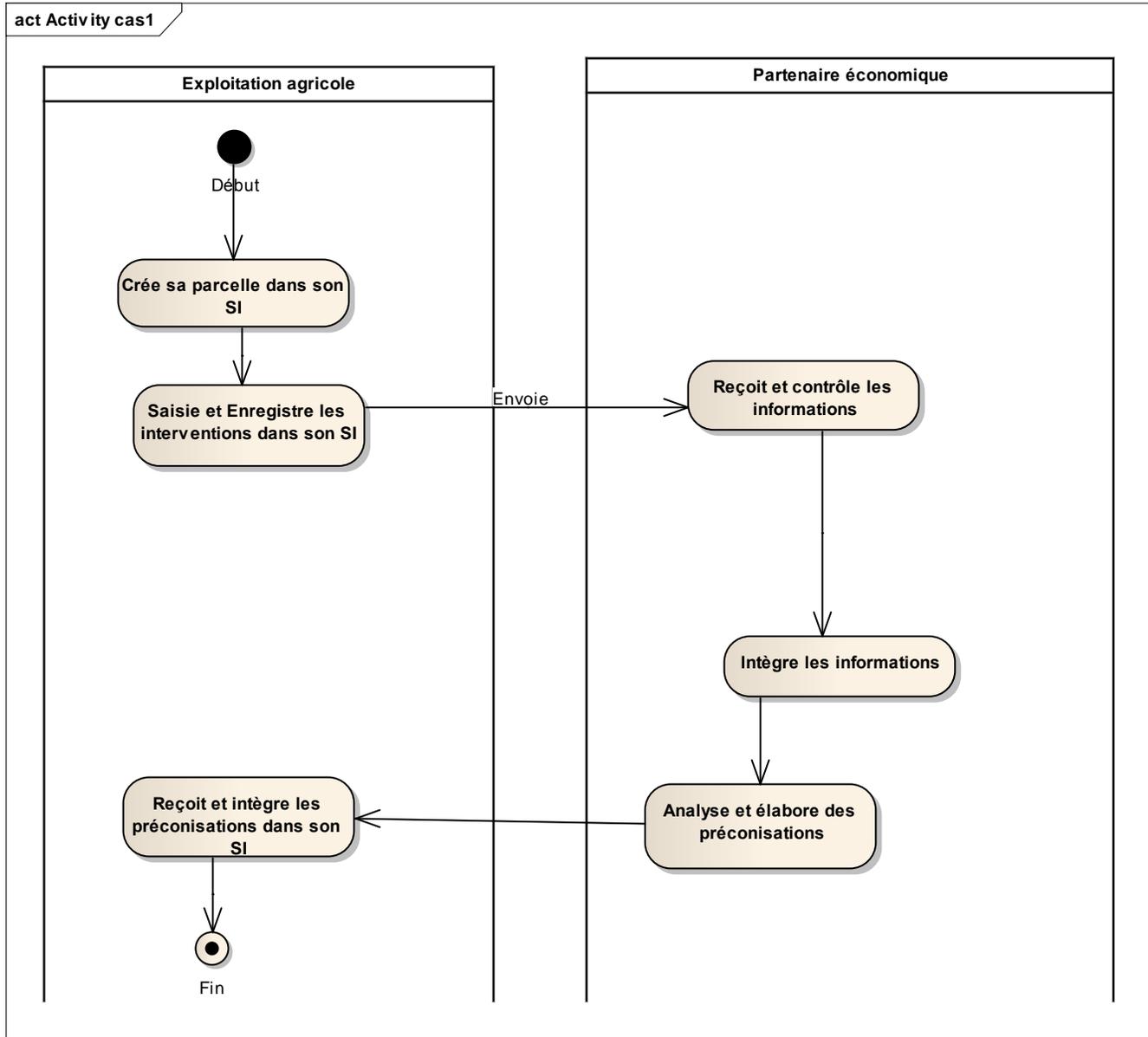
Echanges de Données Techniques Préconisées de la parcelle culturale agricole	
Nom du processus	Fiche parcellaire - préconisation
Description	Le partenaire économique (coopératives, négoce, instituts techniques, Chambre d'agriculture) envoie des préconisations sur la parcelle agricole considérée
Acteurs	Emetteur: Partenaire économique Récepteur: Agriculteur
Condition préalable	Un accord d'échange peut être signé entre les 2 acteurs est obligatoire et garantit la confidentialité des données transmises.
Condition à venir	Aucune
Scenarios	

4 DEFINITION DU MODÈLE D'INFORMATION

4.1 Diagramme d'activité Cas 1



4.2 Diagramme d'activité – Préconisation



4.3 Diagramme de collaboration

4.3.1 Cas 1

Collaboration d'affaires	
Objectif	Transférer les données techniques de la parcelle culturale agricole
Identifiant	Transmission de la fiche parcellaire
Description	L'agriculteur crée sa parcelle agricole dans son SI et enregistre les interventions prévues et réalisées sur cette parcelle. Ses informations sont ensuite envoyées à un partenaire économique (coopératives, négoces, instituts techniques, Chambre d'agriculture).
Partenaires	Exploitation agricole Partenaires économiques : Coop, Négoces, ICTA, CA etc..)
Exigences légales	Aucune
Evénements initiaux et finaux	<ul style="list-style-type: none"> • Initial : L'agriculteur crée une parcelle dans son SI et enregistre des interventions culturales sur cette parcelle • Final : Le partenaire reçoit le message Fiche parcellaire, le contrôle et si aucune anomalie, l'intègre au niveau du système central
Périmètre	Secteur d'activité : productions végétales
Contraintes	Aucune

4.3.2 Cas 2 : Préconisation

Collaboration d'affaires	
Objectif	Transférer des préconisations
Identifiant	Transmission d'informations préconisées
Description	Le partenaire économique (coopératives, négoce, instituts techniques, Chambre d'agriculture) envoie des préconisations de travaux à faire sur sa parcelle à l'agriculteur
Partenaires	Exploitation agricole Partenaires économiques : Coop, Négoces, ICTA, CA etc..)
Exigences légales	Aucune
Evénements initiaux et finaux	<ul style="list-style-type: none"> • Initial : Le partenaire économique élabore et envoie des préconisations sur une ou plusieurs parcelles agricoles • Final : L'agriculteur reçoit les préconisations et les intègre dans son outil de gestion parcellaire.
Périmètre	Secteur d'activité : productions végétales
Contraintes	Aucune

5 LE MODÈLE D'INFORMATION

5.1 Diagramme de classe XML UN/CEFACT

5.2 Les concepts utilisés

5.2.1 Glossaire

Terme utilisé	Définition
Message Fiche parcellaire	Un document (message) correspond à une ou plusieurs Fiches parcellaires échangés entre 1 émetteur et un récepteur.
Fiche parcellaire	1 Fiche parcellaire correspond à 1 exploitation agricole, et à une année de récolte, 1 à n occupation (s) du sol, 1 à n intervention(s)
Parcelle culturale	Portion de terrain d'un seul tenant, d'une même exploitation, homogène au regard de l'agriculteur (état, destination, usage,...) [Def GIEA] Dans le cas présent, elle est cultivée.
Zone géographique	Surface soumise à un régime particulier et/ou possédant des caractéristiques particulières. [Def GIEA]
Mouvement parcellaire	Modification physique d'une parcelle culturale pendant la campagne considérée (fusion/découpage)
Occupation du sol	Présence d'un matériel végétal (spontané, semé ou implanté) localisé sur tout ou partie d'une parcelle entre deux dates.
Cycle de production	Un cycle de production est une période permettant le regroupement fonctionnel d'événements sur une occupation culturale visant à une production donnée. [Def GIEA]
Intervention culturale	Action pratiquée intentionnellement sur une parcelle culturale, dans le but d'en modifier l'état
Caractéristiques techniques	Peut concerner la parcelle culturale, l'occupation du sol, l'intervention, l'intrant, le produit récolté.

	<p>Ex pour la parcelle : type de sol, engagement</p> <p>Ex pour le produit récolté : informations qualitatives et quantitatives</p>
Plan de fumure prévisionnel	<p>Doc réglementaire qui dit à quelle période on va faire les interventions de fertilisation minérale et organique sur quelles parcelles et quelles surfaces.</p> <p>Agriculteur doit le présenter en cas de contrôle</p>
Préconisation	<p>La préconisation est une intervention proposée provenant d'un conseil plus global, recommandation, conseil émanant d'un conseiller de l'agriculteur</p>
Conseil	<p>Avis sur ce qu'il convient de faire; recommandation émanant d'un expert métier (notion d'engagement du conseiller)</p>

5.2.2 Utilisation des éléments

Voir fichier joint : utilisation_eDAPLOS_V2.3.xls

Erreur ! Liaison incorrecte.

6 ANNEXE FONCTIONNELLE

6.1 Message échangé

Un message eDAPLOS concerne une exploitation agricole et 1 à n fiches parcellaires pour une année de récolte donnée.

6.1.1 Envoi simple

Lors d'un envoi direct d'un agriculteur vers un partenaire : l'agriculteur envoie n fiches parcellaires: eDAPLOS.

6.1.2 Envoi massif entre systèmes communicants

Dans le cas d'envoi massif **entre systèmes communicants**, l'envoi peut être découpé selon 3 phases :

- Envoi 1 : Définition et mouvement de parcelles
- Envoi 2 : Accusé de réception
- Envoi 3 : Envoi des détails des interventions sur les parcelles identifiées

Le choix du type d'envoi est à définir au préalable entre 2 partenaires (accord d'interchange)

6.2 Désignation des Acteurs

Cas n° 1

Emetteur (celui qui envoie le message) : Exploitation agricole/ partenaire économique de l'exploitation agricole

Destinataire : Partenaire économique

Cas n°2 :

Emetteur : partenaire

Destinataire : Exploitation agricole

6.3 Codification utilisée

Pour identifier les autres informations, les acteurs conviennent d'utiliser exclusivement les référentiels de codes et d'identifiants définis ci-dessous :

6.3.1 Liste des référentiels autorisés

2012_eDAPLOS-Referentiel.xls ;

L'ensemble des référentiels de ce fichier sont disponibles et à jour sur le site web www.agroedieurope.fr

6.3.2 Liste des identifiants utilisés

Le choix des caractères (a à z et A à Z et 0 à 9 et espace uniquement) concerne toutes les clés d'identification

6.3.2.1 Identification des acteurs

Pour identifier les partenaires de l'échange, les acteurs conviennent exclusivement d'utiliser leurs numéros SIRET.

6.3.2.2 Identification de la parcelle

Toute parcelle échangée dans la fiche parcellaire a au moins une occupation culturelle

Chaque parcelle sera identifiée de façon unique, par la combinaison de plusieurs informations présentes à différents niveaux du fichier échangé :

Identification initiale :

ID Exploitation Agricole (SIRET)

+ Année de récolte

+ code EDI parcelle

+ Référence interne émetteur (Identifiant parcelle chez l'émetteur) + N° îlot PAC

+ date de mise à jour du n° îlot

Ajout d'une classe « Production Software » et d'une classe associée « Conformance Certificate » qui permettra d'identifier le logiciel de saisie de la fiche parcellaire au niveau de la fiche parcellaire.

Rappel : Clé unique d'identification de la parcelle (plot identification) :

Format de quatre caractères alphanumériques.

Unique pour une exploitation et une année attendue de récolte.

Données spécifiques au Conseil à l'agriculteur (Message vers l'agriculteur) :

ID parcelle culturelle + rappel référence émetteur + référence interne destinataire +(Identifiant parcelle chez le destinataire)

6.3.2.3 Identification de l'occupation du sol

Une occupation du sol est identifiée par un code GUID en 32 an (hexadécimale – 0 à 9 – A à F).

6.3.2.4 Identification de l'intervention

Une intervention est identifiée par un code GUID en 32 an (hexadécimale – 0 à 9 – A à F).

L'identifiant unique correspond à la concaténation du numéro d'identification (GUID) et séquence occupation culturelle séquence cycle de production.

6.4 Typage des messages

6.4.1 Fiche parcellaire

Sens : Agriculteur vers partenaire(s)

Données échangées : Description de la parcelle + interventions

6.4.2 Préconisation

Définition :

La préconisation est une intervention proposée provenant d'un conseil plus global -Recommandation, conseil émanant d'un conseiller de l'agriculteur.

Sens : Partenaire vers agriculteur

Données échangées : Description de la parcelle

Selon accord d'échange :

- On envoie toutes les préconisations à réaliser
- On envoie des préconisations ponctuelles. Dans ce cas, prévoir de mettre en place un accusé réception de la préconisation

6.4.3 Envoi massif entre systèmes communicants de fiches parcellaires

6.4.3.1 1^{er} envoi : Description de parcelles

Données échangées : Description générale de la parcelle + occupations du sol selon accord d'échange

6.4.3.2 2^{ème} envoi : Interventions des parcelles déjà identifiées

Données échangées

Pour chaque parcelle précédemment identifiée, on envoie :

Les occupations du sol

Le détail des interventions réalisées

6.5 Contenu du message/ règles de gestion

6.5.1 Règles de gestion relatives à l'échange

Ce contrôle est réalisé par comparaison du fichier XML au schéma XSD.

Contrôle à l'émission sur la base des listes de codes à jour sur le site web www.agroedieurope.fr

6.5.2 Règles relatives à la structure

Un même envoi peut comporter les fiches parcellaires de 1 à n exploitations

Un même fichier peut comporter 1 à n fiches parcellaires d'une même exploitation.

Un même fichier peut comporter des fiches de cultures différentes, ainsi que de campagnes différentes (gestion des historiques).

Une même fiche parcellaire peut être transmise à plusieurs reprises, au fur et à mesure de son remplissage (par exemple au semis, après les traitements de printemps, après la récolte).

6.5.3 Règles relatives à l'origine et aux rediffusions

Le premier émetteur du message « Fiche parcellaire » peut être l'exploitation agricole

Une même fiche parcellaire peut être transmise à plusieurs partenaires différents, dont un autre exploitant (reprise de l'historique lors d'un rachat ou changement de forme juridique)

La fréquence des échanges est déterminée, localement, par chaque couple émetteur / destinataire.

6.5.4 Règles de gestion relatives aux données fausses

6.5.4.1 Pour les listes gérées par AEE :

Contrôle et refus à l'export du logiciel et donc refus du message à l'import

6.5.4.2 Liste non gérée par AEE (AMM, GNIS, SIRET) :

- SIRET : vérification des clés de contrôle du numéro SIRET à l'export
- N° AMM:
 - à l'export contrôle du nombre et type de caractères du code (7 chiffres)
 - à l'import rejet possible de la ligne si le code est bien formé mais inconnu ou faux (hors problème nombre et type de caractères)
- VARIETES : référentiel GNIS
 - à l'export contrôle du nombre et type de caractère du code (3 chiffres + 4 lettres et chiffres)
 - à l'import rejet possible de la ligne si le code est bien formé mais inconnu ou faux (hors problème nombre et type de caractères)
 - utilisation des codes GNIS espèces diverses appropriées (espèces ou associations variétales non connues)

6.5.5 Règle de gestion : Occupations culturelles

Une occupation du sol est identifiée par un code GUID en 32 an (hexadécimale – 0 à 9 – A à F).

Une « occupation du sol » est définie par:

Attributs	Données associées	Commentaires
Type		
	Culture principale – année n	1 seule itération possible
	Culture principale précédente	<p>jusqu'à 10 précédents</p> <p>Précédent principal – rappel règle actuelle : Lorsqu'une parcelle a deux précédents, le précédent principal sera unique et choisi comme le dominant des précédents</p> <p>Le détail des interventions sur le précédent sera envoyé via le message eDAPLOS Fiche parcellaire de ce précédent qui pourra être simplifié dans le cas des informations fumure (envoi seulement des interventions engrais)</p> <p>Itération possible mais unicité obligatoire sur l'année de production du cycle de production</p>
	Culture principale suivante	<p>jusqu'à n + 2</p> <p>Donnée indicative – pas de détail des interventions</p> <p>Itération possible mais unicité obligatoire sur l'année de production du cycle de production</p>
	Culture intermédiaire précédente (CIPAN)	<p>Culture précédente avant la culture principale et non récoltée</p> <p>Des interventions culturelles pourront être décrites.</p> <p>Itération possible mais unicité obligatoire sur l'année de production du cycle de production</p>
	Culture intermédiaire précédente (CIPAN) Repousses	<p>Repousses de la culture principale précédente et non récoltées</p> <p>Des interventions culturelles pourront être décrites.</p> <p>Itération possible mais unicité obligatoire sur l'année de production du cycle de production</p>
	Résidus de culture précédente non enfouis (Cannes, ...)	<p>Cannes de la culture principale précédente et non récoltées</p> <p>Des interventions culturelles pourront être décrites.</p>

		Itération possible mais unicité obligatoire sur l'année de production du cycle de production
	Culture intermédiaire suivante (CIPAN)	<p>Juste après la culture principale n et culture principale prévue n+1</p> <p>Il s'agit d'une information</p> <p>Les interventions sur la culture intermédiaire suivante devront être transférer dans la fiche parcellaire de la culture principale suivante</p> <p>Itération possible mais unicité obligatoire sur l'année de production du cycle de production</p>
	Culture intermédiaire suivante (Repousses)	<p>Juste après la culture principale n et avant la culture principale prévue n+1</p> <p>Il s'agit d'une information</p> <p>Les interventions sur la culture intermédiaire suivante devront être transférer dans la fiche parcellaire de la culture principale suivante</p> <p>Itération possible mais unicité obligatoire sur l'année de production du cycle de production</p>
	Résidus de culture suivante non enfouis (Cannes, ...)	<p>Juste après la culture principale n et avant la culture principale prévue n+1</p> <p>Il s'agit d'une information</p> <p>Les interventions sur la culture intermédiaire suivante devront être transférées dans la fiche parcellaire de la culture principale suivante</p> <p>Itération possible mais unicité obligatoire sur l'année de production du cycle de production</p>
	Inter-rang (viti)	<p>Les inter-rangs peuvent être des bandes enherbées et ne sont donc pas des moyens de production. Ils ont alors une influence sur la nutrition de la vigne et de protection contre l'érosion et le passage des engins agricoles.</p> <p>Les inter-rangs peuvent parfois être différents sur une même parcelle.</p> <p>Les interventions peuvent être décrites</p> <p>Itération possible</p>
	Culture associée	C'est une indication sur la culture principale. La culture associée fait l'objet d'une fiche parcellaire à part.
	Culture dérobee	Occupation du sol de type culture dérobee avec interventions (récoltée)

Numéro de séquence :	numéro d'ordre	
Date début		
Date fin		
Identification	Identifiant unique	code GUID unique par occupation du sol pour une même parcelle et une même campagne

Dans le cas où on a des cultures précédentes ou cultures intermédiaires précédentes distinctes et qu'agronomiquement on veut gérer cette distinction il y a nécessité de découper la parcelle en plusieurs parcelles.

Dans le cas du maraîchage, les données liées au mètre linéaire sont échangées en tant que caractéristiques techniques

6.5.6 ZONE / Country sub-division :

Permet d'identifier une zone plus large qui contient la parcelle culturale considérée :

- Parcelle cadastrale
- Ilôt PAC

6.5.7 Mouvement parcellaire

Type de mouvement : Indication Découpage/Fusion

ID parcelles pères/fils (ID Exploitation Agricole + Année de récolte + code EDI parcelle – unique pour chaque parcelle père/fils)

Dates de découpage/Fusion (SSAAMMJHHMM)

Surfaces pères/fils

6.5.8 Règle identification des cycles de production

Chaque cycle de production est identifié par l'occupation culturale auquel il est rattaché et par son numéro de séquence.

Ajouter cas particulier cultures pluriannuelles (ex viti)

6.5.9 Règles de gestion : Interventions culturales

6.5.9.1 Type d'intervention et qualifiant

- **Types d'intervention**

- Intrans
- Récolte
- Travail du sol
- Autres travaux agricoles
- Indicateur de décision
- Préconisation (La préconisation est une intervention proposée provenant d'un conseil plus global)

- **Qualifiant du type des interventions :**

- Préconisé (proposé par le conseiller) : - Date non obligatoire
- Prévu (prévu par l'agriculteur) – date obligatoire
- Réalisé (réellement réalisé par l'agriculteur) – date obligatoire

6.5.9.2 Regroupement

- **Identifiant « Regroupement d'intervention »** pour indiquer qu'une même intervention a été réalisée sur plusieurs parcelles (GUID) **permet de regrouper 1 intervention (même date, mêmes intrants, même dose/hectare, même matériel) réalisée sur plusieurs parcelles.**

On ne gère pas pour l'instant le regroupement de plusieurs interventions en une seule.

6.5.9.3 Découpage des interventions

Lorsqu'une intervention est découpée dans le temps (à cause de la météo par exemple), il s'agira du choix de l'agriculteur (délibéré ou imposé par un contrat de production) de déclarer une ou deux interventions.

Si l'agriculteur ne découpe pas l'intervention, il n'y aura pas d'identifiant des périodes intermédiaires.

Lorsqu'il y a deux engins agricoles en même temps sur la même parcelle, l'agriculteur décide s'il s'agit d'un ou de deux interventions.

6.5.9.4 Surface de l'intervention

- **Ajout d'un attribut** : description en texte: Pour décrire plus précisément la zone d'intervention (présence de bio-agresseurs,)
- **Type de surfaces : obligatoire pour l'intervention**
- **Qualifiant du type** (Regroupement des qualifiants en types moins précis pour s'adapter éventuellement à un changement des normes règlementaires.) :

Voir liste des types de surfaces :

6.5.10 Règles sur les intrants de l'intervention

6.5.10.1 Générales

Lorsqu'un produit a deux lots (par exemple un achat de semences issu de deux lots différents), le produit sera itéré deux fois.

Une semence traitée verra autant d'itérations que de constituants :

- Une itération pour la semence, avec le numéro de lot et quantités
- 1 à n itérations pour chaque produit de traitement

Les quantités ou doses peuvent être égales à zéro

Lorsqu'un intrant est :

- Produit phytosanitaire, le code AMM est obligatoire
- Semences :
 - o Si la variété est codée par le GNIS : le code GNIS est obligatoire (statut des cultures pérennes et légumières)
 - o Si la variété n'est pas référencée au GNIS, le libellé doit être renseigné.
- Irrigation, le code « EAU » (code AEE) doit être renseigné ainsi que la composition de l'eau
- Un effluent d'élevage, le code « Apport organique » (liste AEE) est obligatoire
- Pour les adjuvants, le code AMM s'il existe est obligatoire
- Pour les adjuvants n'ayant pas de code AMM, une famille « Divers » sera renseignée et le code « Divers » ADJ sera renseigné
- Pour produits biologiques de protection des plantes non homologués, l'identification se fera par le Code BIO
- Pour les amendements calco-magnésiens le code AEE est obligatoire, la composition est facultative mais permet de fournir plus d'informations.
- Un engrais organo-minéral, on indique sa composition et **sa classification NFU en code**
-

6.5.10.2 Effluents

Pour un effluent, indiquer :

- L'atelier d'origine de l'effluent
- La composition d'origine en éléments (SO₃ ; P₂O₅ ; K₂O ; MgO en %MS, volume, %MO et rapport C/N)
- Qualifiant de l'effluent (composté, dilué etc..)

- L'origine de la composition
 - Table de référence
 - Calcul Logiciel
 - Saisie
 - Inconnue
 - Résultat d'analyse
 - Date de prélèvement
 - N° agrément laboratoire d'analyse

6.5.10.3 Composition des engrais

Le renseignement de la composition en au moins un élément est obligatoire pour les engrais minéraux et organo-minéraux et facultatif pour les engrais organiques et les amendements calco-magnésiens.

6.5.11 Règles sur les unités de mesure

Pour toutes les quantités, on utilisera des unités simples (LTR, KGM).

Unité dose possible pour les semences

Le libellé de la donnée précise l'unité de surface rattachée.

Lorsque l'unité est demandée (ex : unité de mesure de la quantité épandue), elle est obligatoire si quantité non nulle renseignée.

Cas particulier des quantités d'intrants exprimées en unité secondaire (différente de l'ha)

Liste unités secondaires (à compléter) :

par hl de volume de bouillie

par mètre linéaire

par tonne

par quintal de semences (traitement de semences)

7 ANNEXE TECHNIQUE (A DEFINIR)

7.1 Réseaux

Le réseau à valeur ajoutée utilisé par YYYY est :

- vvv (ex.Atlas 400)
-

Adresse :

Prod :

Test :

.....

Le réseau à valeur ajoutée utilisé par l'entreprise XXXX est :

- Atlas 400
- Autre, à préciser

Adresse :

7.2 Système d'échange EDI

La solution EDI est composée d'un traducteur ou convertisseur entre le format standard externe ebXML et le format interne des applicatifs.

Le système d'échange utilisé par YYYY est de type :

- ebXML

Il a été :

Développé par l'entreprise Z: (coordonnées)

Le système d'échange utilisé par l'entreprise XXXX est de type :

- ebXML
- Autres langages, préciser lesquels:

Il a été :

- Développé en interne
- Acheté auprès de : . . .

7.3 Adresses EDI, IP

Adresse norme X-400 / IP ?

Domaine :

Nom Organisation :

Nom de personne :

Unité d'organisation :

Nom des interlocuteurs

A cette adresse EDI sont associés : le SIRET

Adresse norme X-400

Domaine :

Nom Organisation : XXXX

Nom de personne : . . .

Unité d'organisation : . . .

Nom des interlocuteurs

Service Informatique (exploitation)

. . . Tél. . .

Service Informatique (études)

. . . Tél. . .

. . . Tél. . .

Numéro de fax : . . .

A cette adresse EDI sont associés les codes suivants :

7.4 Procédures de secours

Les procédures de secours mises en œuvre par YYYY sont les suivantes :

Personnes à contacter

En cas d'indisponibilité du réseau

Personnes à contacter:

Les procédures de secours mises en œuvre par L'entreprise XXXX sont les suivantes :

Personnes à contacter

Service:

:

:

En cas d'indisponibilité du réseau

Personnes à contacter:

7.5 Fréquences des échanges à définir

Il est possible de faire des déclarations rectificatives.

L'entreprise XXXXX dépose ses messages, une fois par an, par mois, par semaine, au plus tard le 15

7.6 Signaux d'alerte

L'entreprise émettrice devra alerter XXX si l'accusé de réception n'est pas reçu dans la demi-journée ouvrable suivante.

Elle contactera alors par téléphone le correspondant XXX

7.7 Test et Montée en charge (à définir)

Exemple :

Après la période de tests techniques, il est prévu d'appliquer à compter du 0Z/ZZ/200Z une procédure en double : fax plus EDI et ce jusqu'à décision de la suppression du formulaire papier, après accord entre YYYY et l'entreprise XXXX

Durant cette période de procédure double, l'entreprise XXXX envoie par EDI et sous forme papier les formulaires destinés à YYYY

8 NOMENCLATURE UTILISÉE

8.1 Référentiels AEE

Les référentiels de codes pour le message eDAPLOS sont détaillés dans le fichier annexe :

Ces référentiels sont disponibles en API sur www.agroedieurope.fr

8.2 Autres référentiels

Nom du référentiel	Organisme responsable des codes	Lien vers référentiel
Codes AMM	MAP/DGAL	
Codes variétés	GNIS	
SIRET		
Codes INSEE (Communes)		
Classification NFU		

9 FICHIERS XSD

Le message est décrit par 4 fichiers xsd (en annexes)

Le fichier xsd principal construit à partir des 3 fichiers suivants:

AEE_eDAPLOS.xsd

Le fichier définissant les classes du modèle :

AEE_eDAPLOS_ReusableAggregateBusinessInformationEntity_5p0.xsd

Le fichier définissant les types de données (identifier, code etc..) :

AEE_eDAPLOS_CoreComponentType_2p0.xsd

Le fichier contenant les listes de codes autorisés :

AEE_eDAPLOS_List.xsd

NB : Il s'agit d'une énumération de listes de codes utilisés. Cette énumération est intrinsèquement liée au schéma et évoluera avec dans le futur.

Par contre, Le contenu de ces listes va évoluer plus rapidement et avec une certaine indépendance par rapport aux messages.

Pour deux raisons principales : les listes sont utilisées dans plusieurs messages (ebXML et même EDIFACT), elles évoluent plus vite que la structure des messages (nouvelle variété, nouveau type de ...). Le contenu de ces listes est garanti à jour et accessible via notre extranet. Pour des mises à jour manuelles : téléchargeable via des excels; pour des mises à jour automatiques : une API est à votre disposition.

10 OUTILS DISPONIBLES

Veillez noter que l'accès à ces services nécessite les login/mot de passe Agro EDI, si besoin : nous pouvons vous les retourner sur simple demande (aee@agroedieurope.fr)

10.1 Base de données des référentiels

Par soucis de neutralité, certains référentiels de codes seront maintenus et diffusés par Agro EDI. Les référentiels de ce document sont disponibles sur le site internet d'Agro EDI.

- En accès Extranet : via <http://www.agroedieurope.fr/ref/>
- En accès API (1) : via <http://api.agroedieurope.fr/>

Dans les deux cas il est possible d'y télécharger les listes de codes à jour en csv, xls, xml.

Les intérêts et cas d'utilisation de l'API sont nombreux et décrits dans la documentation technique. Elle peut par exemple être utilisée pour y construire un système de synchronisation automatique. L'accès à l'API est illimité.

10.2 Valideur ebXML

Agro EDI met à disposition depuis 2010, un valideur de syntaxe ebXML. Cet outil permet de tester la validité d'un message. C'est également un outil de support pour l'équipe de développement : dans le cas où l'XML soumis est incorrect, le valideur retourne la liste des erreurs trouvées.

Le valideur est accessible via : <http://www.agroedieurope.fr/valideur/>

(1) Application Programming Interface

11 EXEMPLES XML



eDAPLOSV2.3_valid_
exemple.xml

Voir :

12 ANNEXES

12.1 Plan de Fumure prévisionnel

- o **Informations demandées pour toutes les parcelles de l'exploitation**
 - Parcelle, îlot, culture + objectif de rendement (réglementaire)
 - Période d'implantation pour les prairies (réglementaire)
 - Quantité totale conseillée d'azote, + autres éléments (à compléter) (usage)
 - Gestion des résidus,
 - repousses ou implantations CIPAN (occupation du sol distincte)
 - Données spécifiques Apports organiques :
 - Surface traitée (réglementaire)
 - Quantité d'intrant prévue (teneur + quantité d'N prévue) (réglementaire)
 - Teneur en N totale et efficace (réglementaire)
 - Teneur en autres éléments (usage ou réglementaire)
 - Période de traitement ou Plage de stades phénologiques (stade début / stade fin) (réglementaire)
 - Nature effluent organique (réglementaire)
 - Quantité conseillée (usage)
- o **Données spécifiques Apports minéraux**
 - Surface traitée (réglementaire)
 - Quantité d'N prévue (réglementaire)
 - Composition de l'intrant
 - Période de traitement ou plage de stades phénologiques (stade début / stade fin) (réglementaire)
 - Quantité d'intrant prévue (usage)
 - Teneur en N totale et efficace. (usage)
 - Quantité conseillée (usage)

12.2 Conseil fumure

Conseiller vers agriculteur

En amont du plan de fumure et sur une partie des parcelles

Conseiller / organisme de conseil (opérateur externe)

Date du conseil

Période concernée par le conseil

Justification du conseil / méthode utilisée / outil utilisé

Concerne tous les éléments N ; P₂O₅ ; K₂O ; MgO ; SO₃ ; CaO

Unités fertilisantes par élément selon la parcelle (la culture, la variété, objectif de rendement...)

Oligoéléments Zn, B, Cu, Mn

Exemple de préconisation de fractionnement N – ex : 3 apports de 20 unités fertilisantes sur une période déterminée.

Conseil : Pas de traitement?

Catégories d'intervention : préconisée (conseil global); conseillée (conseil détaillé); prévue (agriculteur détaillé); réalisé (agriculteur détaillé).

Type d'intrant : + éléments fertilisants préconisés

Si formulation non connue, teneur = 100 % (N, P₂O₅, K₂O, MgO, CaO)

Si formulation connue (Ammonitrate = NH₄NO₃), teneur en N = 33%

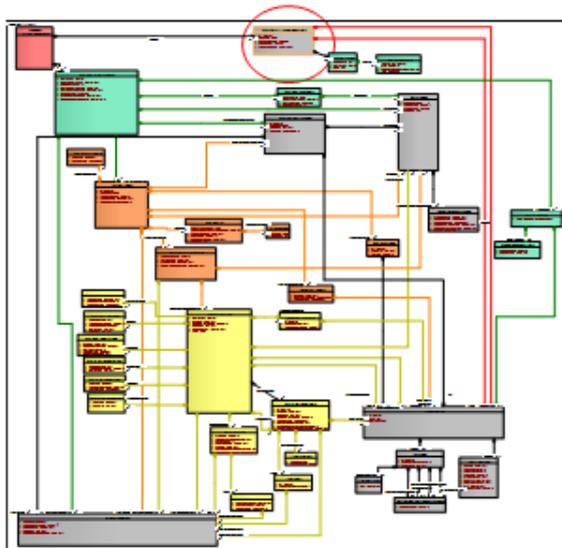
12.3 Conseil phyto/semences

- o **Système de Conseil Agricole : un conseil se base sur un élément de justification (Bulletin d'Avertissement, Observations...) pour aboutir à une préconisation ou pas**
 - Possibilité d'avoir un conseil : pas de traitement sur un domaine prévu.
 - Plan écophyto : tenue obligatoire d'un registre de toutes les préconisations réalisées par un conseiller agréer.
 - Préconisations peuvent être individuelles (pour 1 exploitant donné à une date donnée) ou être groupées (ex: réunion d'info par une coopérative à un groupe d'exploitants identifiés).
 - o **Informations figurant sur la préconisation**
 - o **produit**
 - o **quantité**

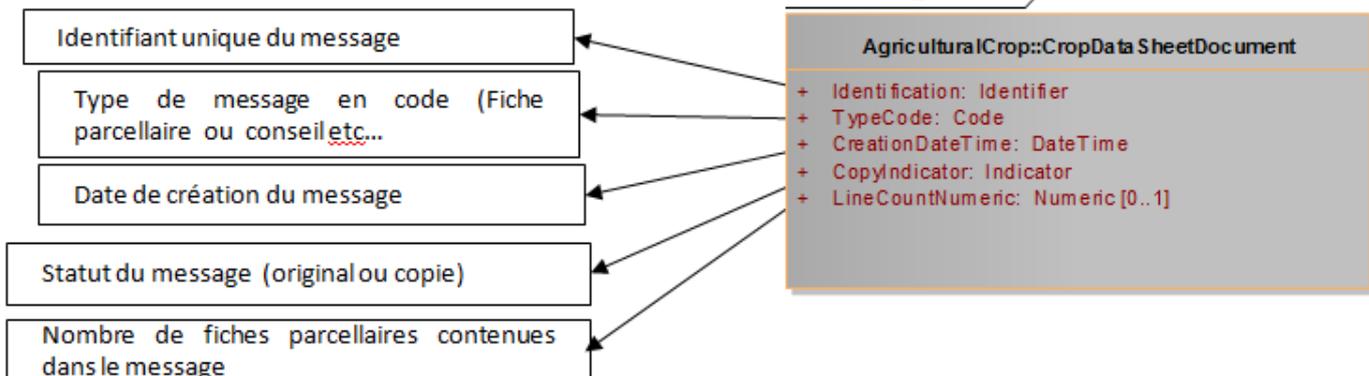
- o cibles
- o Plages de stades phéno
- o Surface à traiter
- o Justification

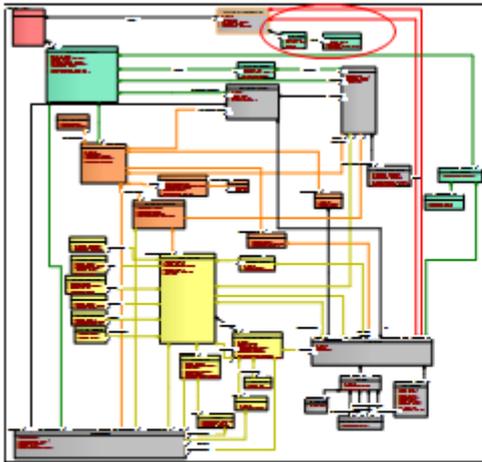
Conditions d'application des produits préconisés (commentaires)

12.4 Description du modèle de données

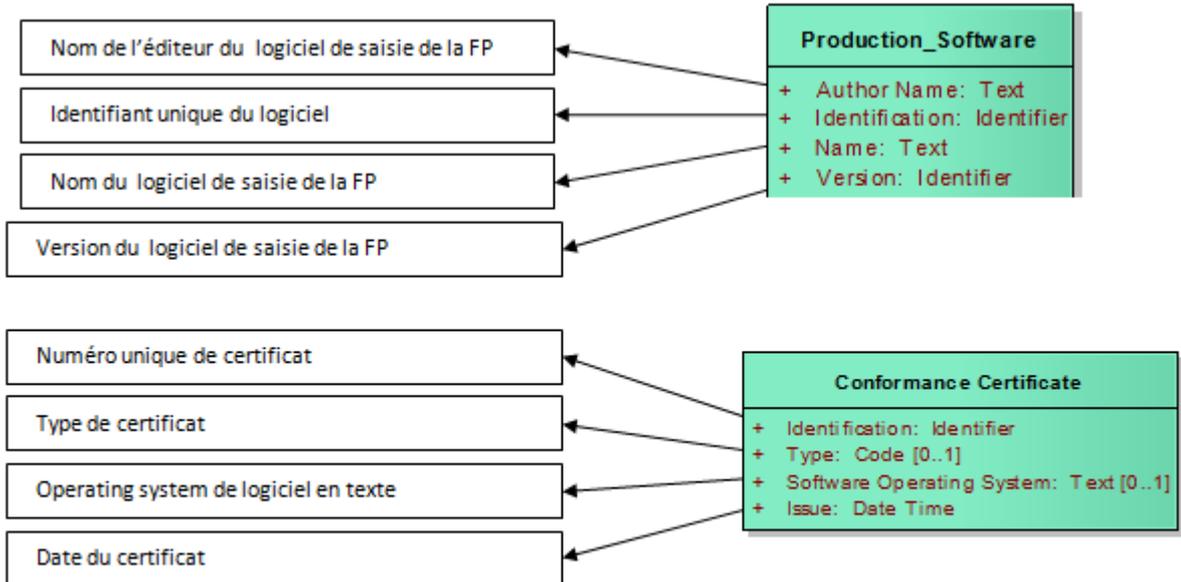


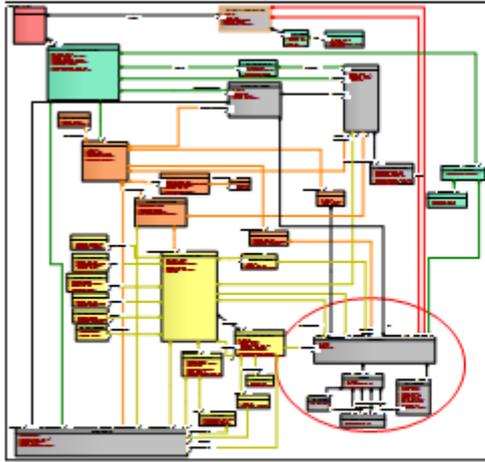
Message



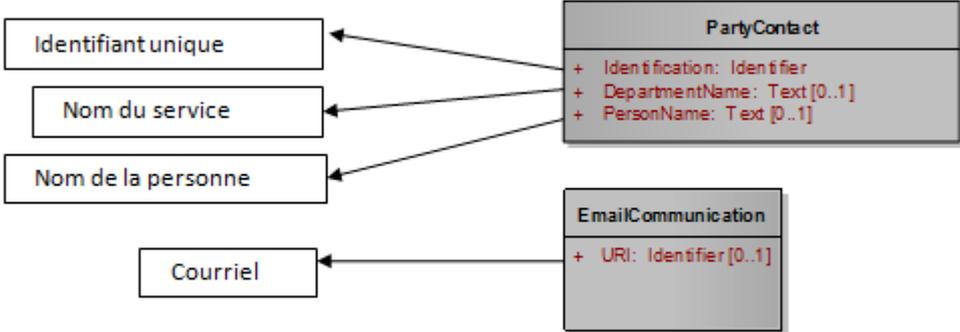
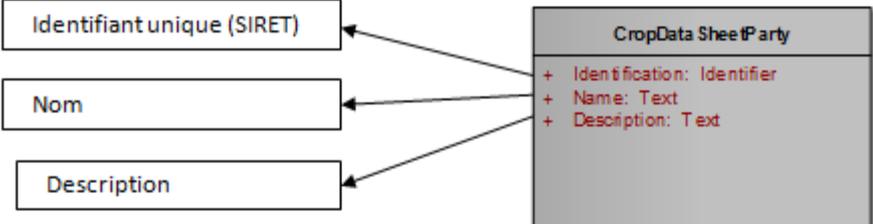


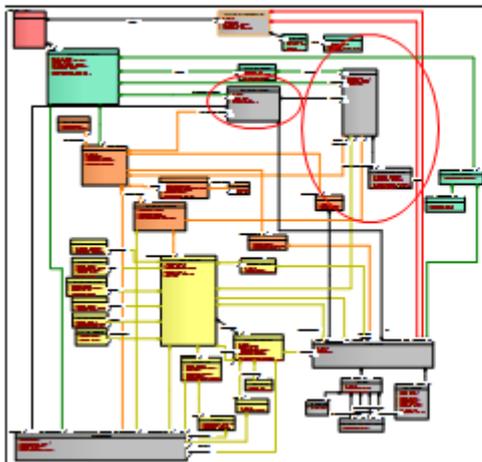
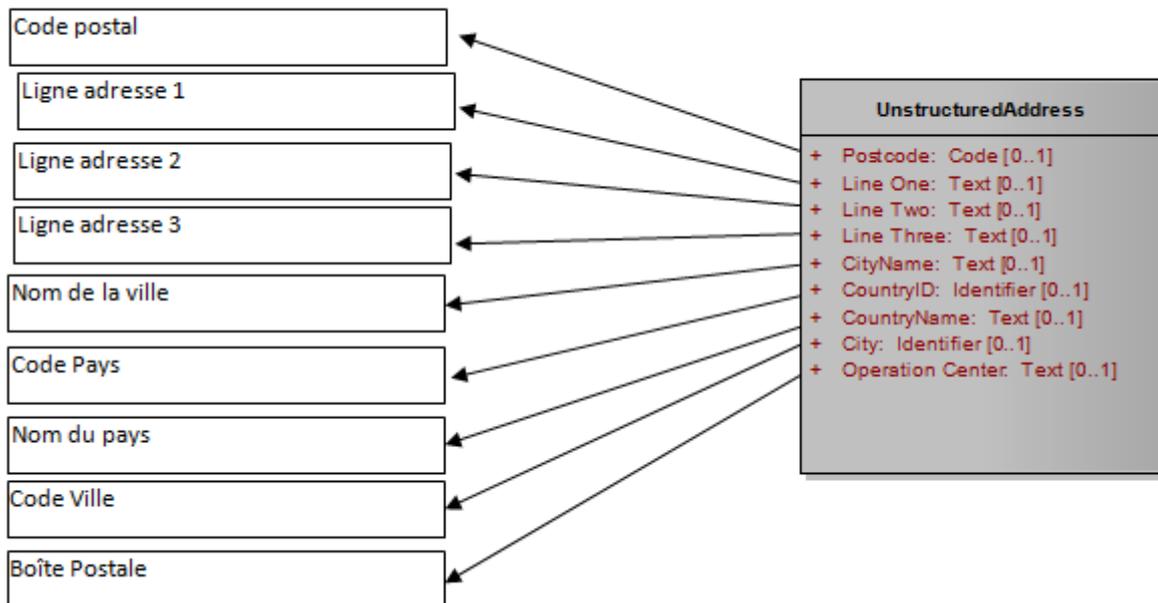
Logiciel de saisie de la
fiche parcellaire



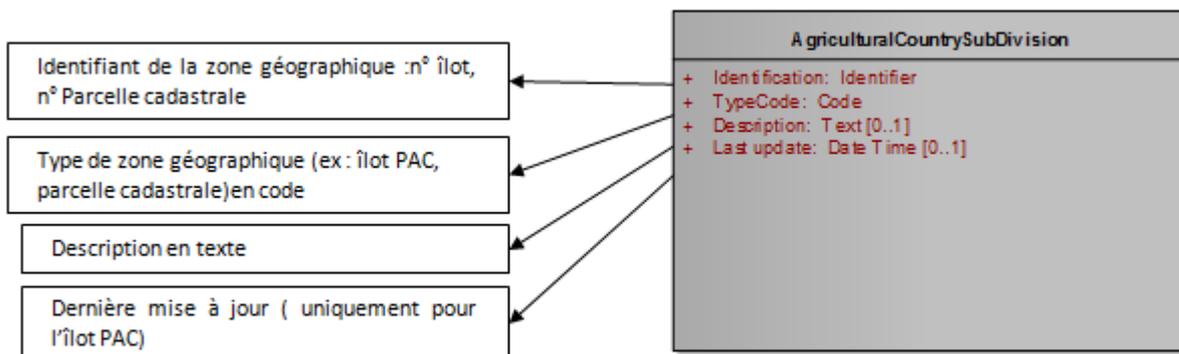


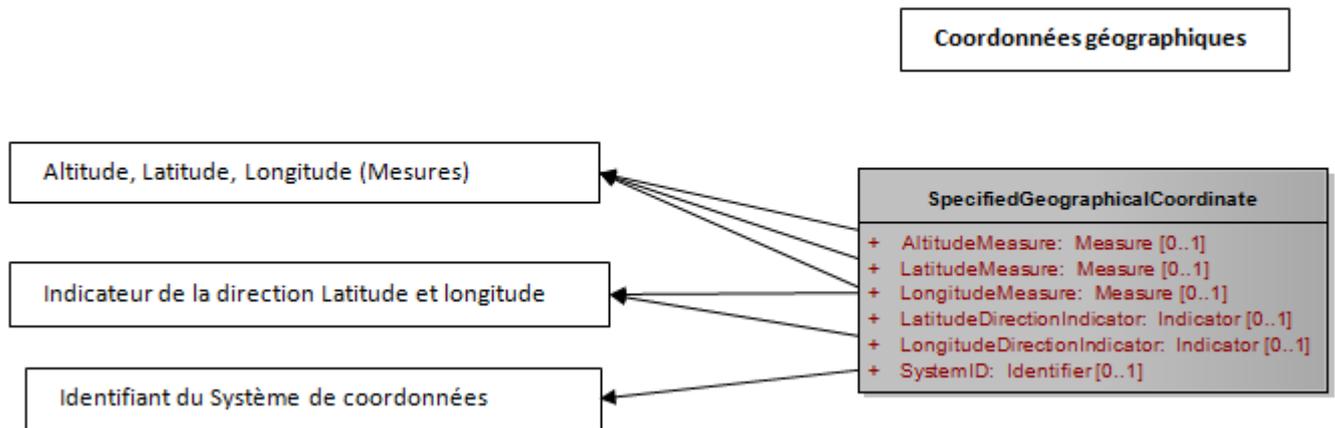
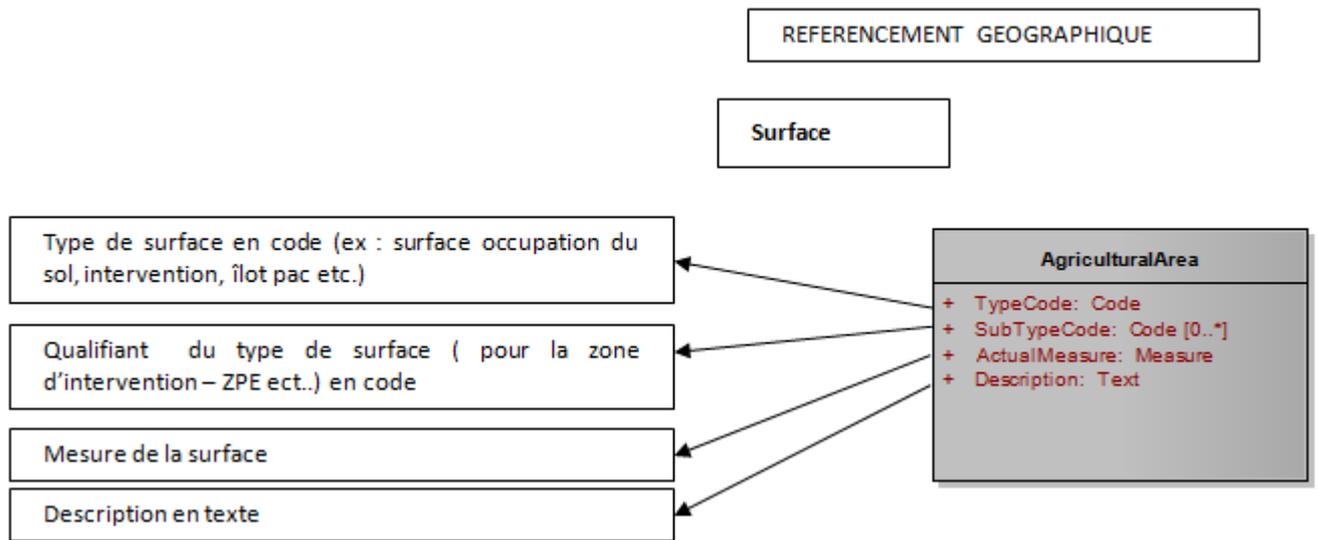
ACTEURS : émetteur, destinataire, propriétaire de la parcelle, du matériel agricole, laboratoire d'analyse, fournisseur d'intrant, opérateur interne ou externe, contractant, etc.

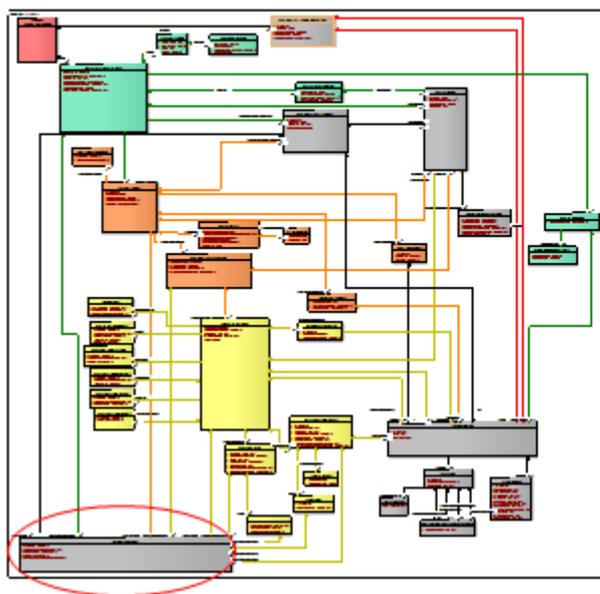




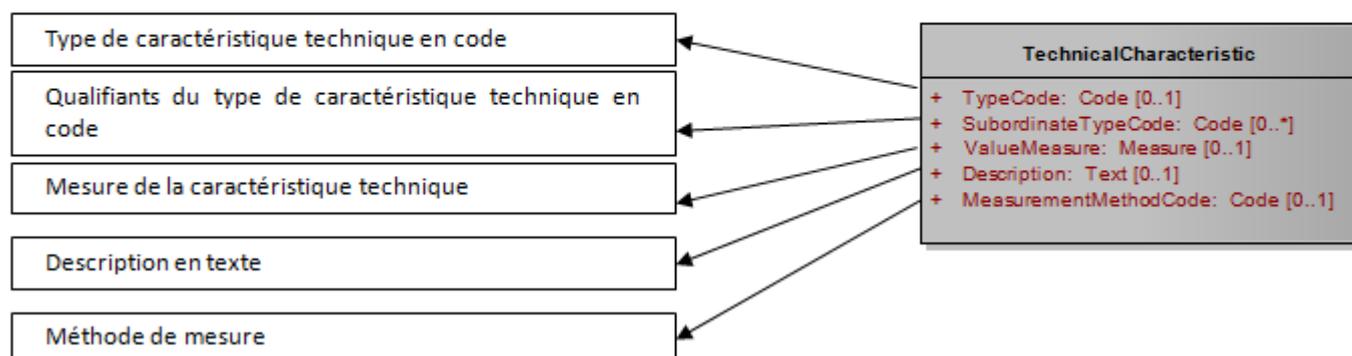
ZONE/COUNTRY SUB-DIVISION :
rattachement de la parcelle considérée à une zone géographique plus large (îlot PAS, Zone réglementaire, parcelle cadastrale etc.)

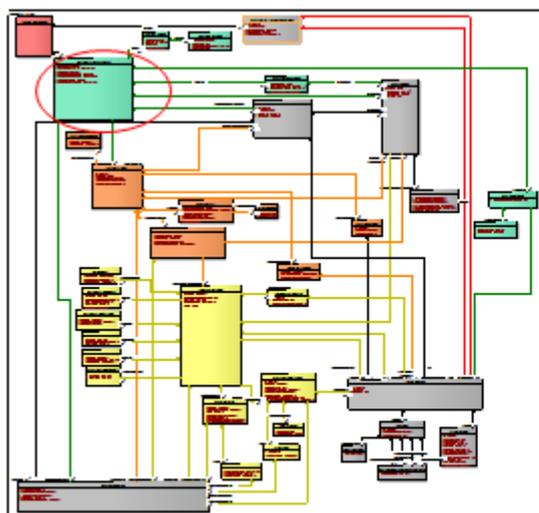




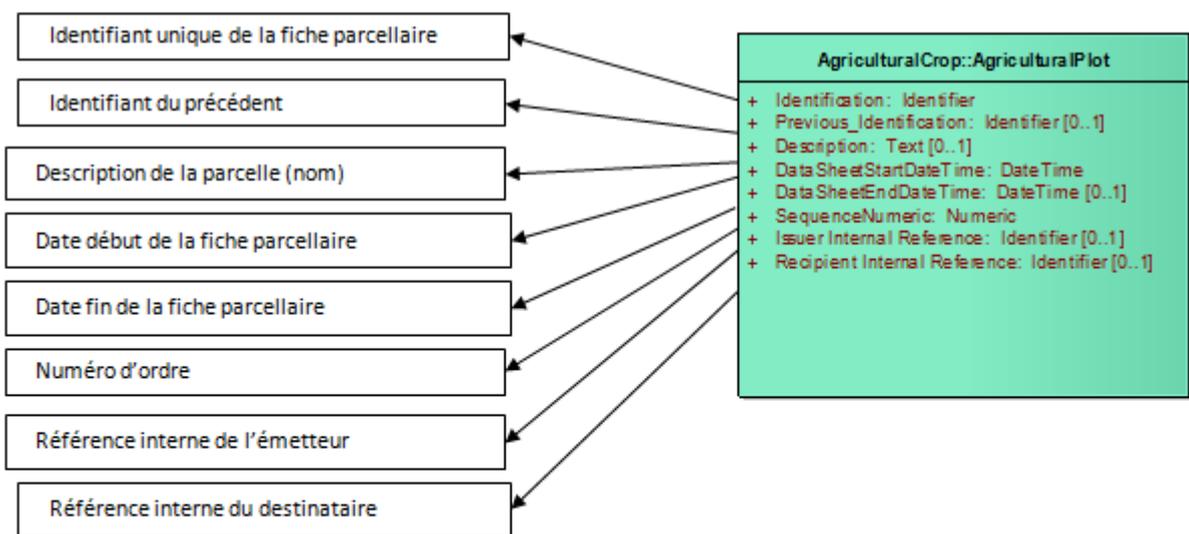


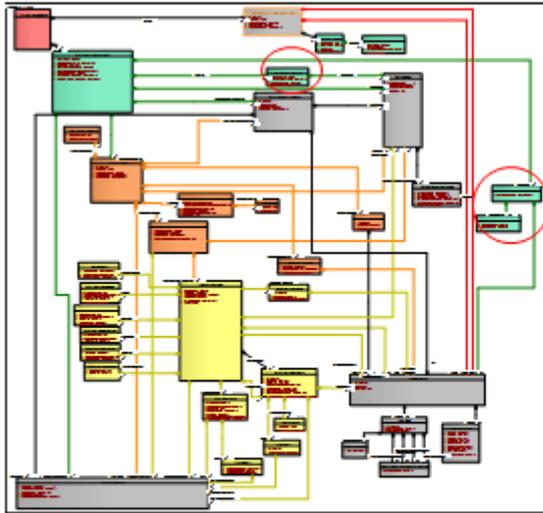
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES: permet d'apporter de préciser les caractéristiques techniques pour : la parcelle culturale, l'occupation du sol, la zone géographique, le cycle de production, l'intervention, produit récolté, lot du produit récolté, lot de l'intrant, intrant,





Fiche parcellaire





Mouvement parcellaire

Type de mouvement parcellaire (fusion/découpage) en code

Identifiants parcelles pères/fils

Date de modification

Description en texte

AgriculturalPlot_Movement

- + MovementType: Code
- + Previous Identification: Identifier [1..*]
- + Modification Date: Date Time
- + Description: Text [0..1]

Date d'échantillon pour l'analyse de sol

AgriculturalAnalysis

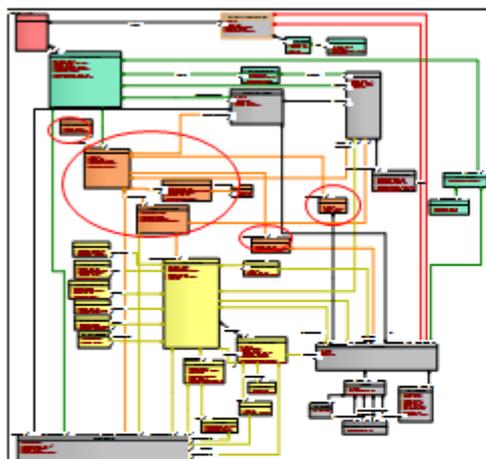
- + SamplingDateTime: DateTime [0..1]

N° SIRET du laboratoire d'analyse

Date du document résultat de l'analyse

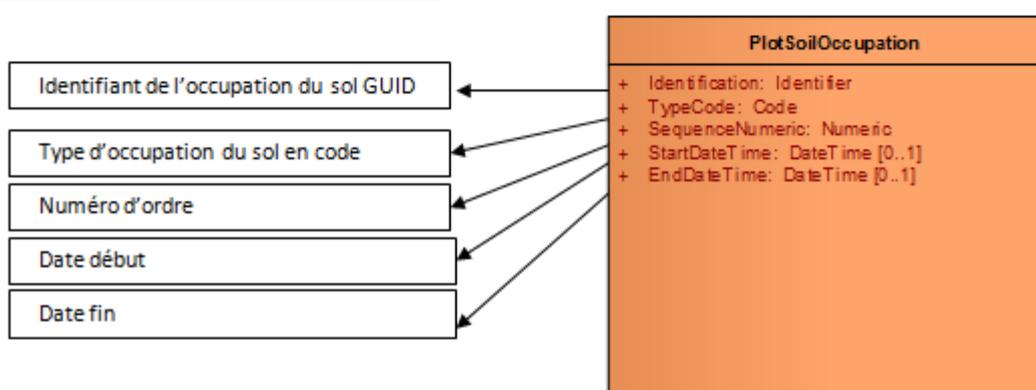
AnalysisReferencedDocument

- + IssueAssignedID: Identifier
- + IssueDateTime: DateTime

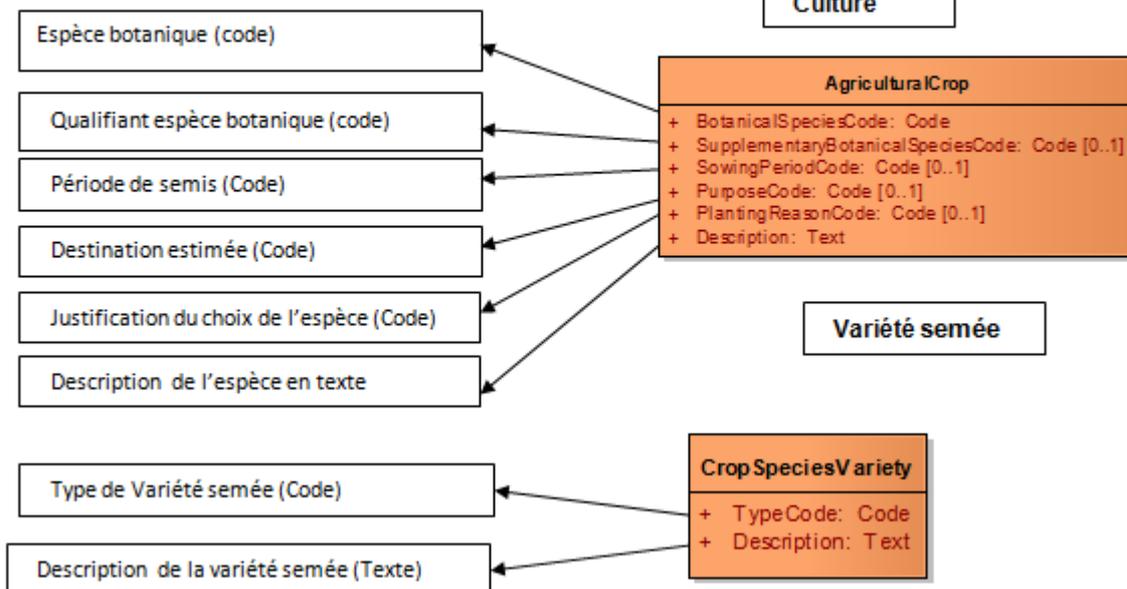


OCCUPATION DU SOL / CULTURE : culture principale année n, culture ppale précédente, culture ppale n+ 1, culture ppale n+2, culture intermédiaire précédente CIPAN, culture intermédiaire suivante, inter-rang, culture associée, culture dérobée

Occupation du sol

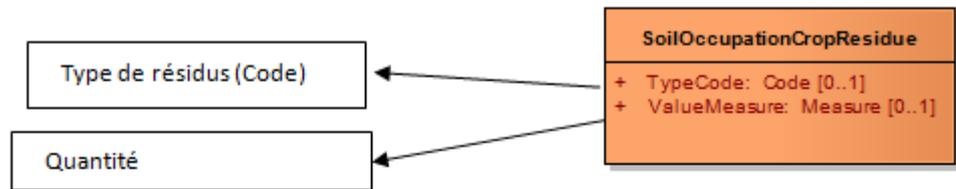


Culture

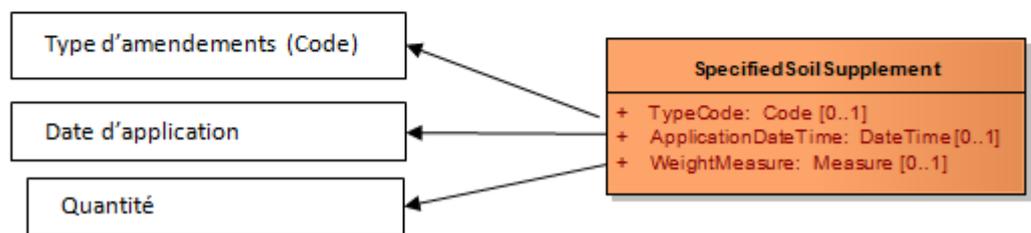


Variété semée

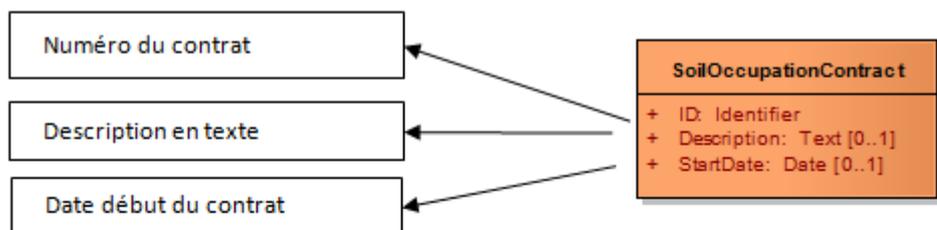
Gestion des résidus (n-1)



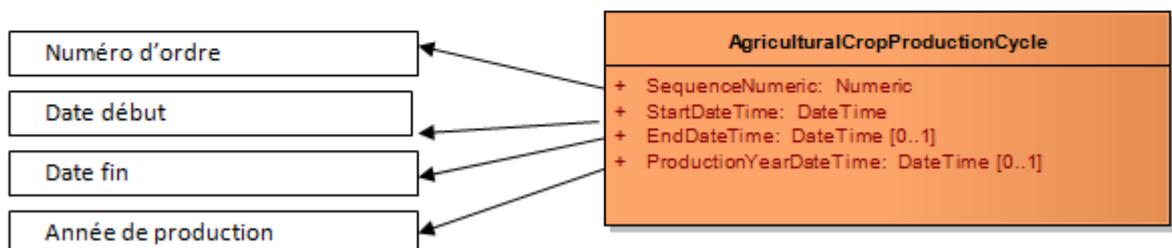
Amendements

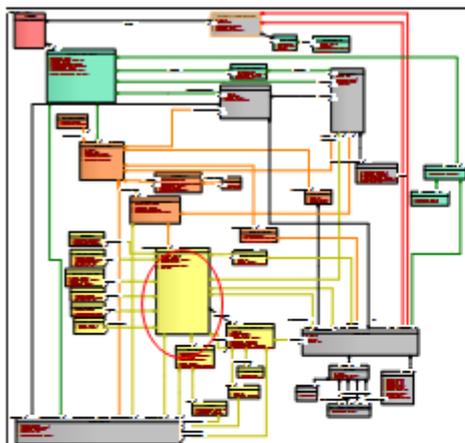


Contrat rattaché à l'occupation du sol



Cycle de production





INTERVENTION

- Identifiant unique de l'intervention (GUID)
- Type d'intervention (Code)
- Qualifiant du type d'intervention (Code)
- Description en texte
- Identifiant de regroupement
- Statut de l'intervention en code

PlotAgriculturalProcess

- + Identification: Identifier
- + TypeCode: Code [0..1]
- + SubordinateTypeCode: Code [0..1]
- + Description: Text [0..1]
- + IDGroup: Identifier [0..1]
- + Status: Code

Période de l'intervention

- Date début de l'intervention
- Date fin de l'intervention
- Durée de l'intervention

DelimitedPeriod

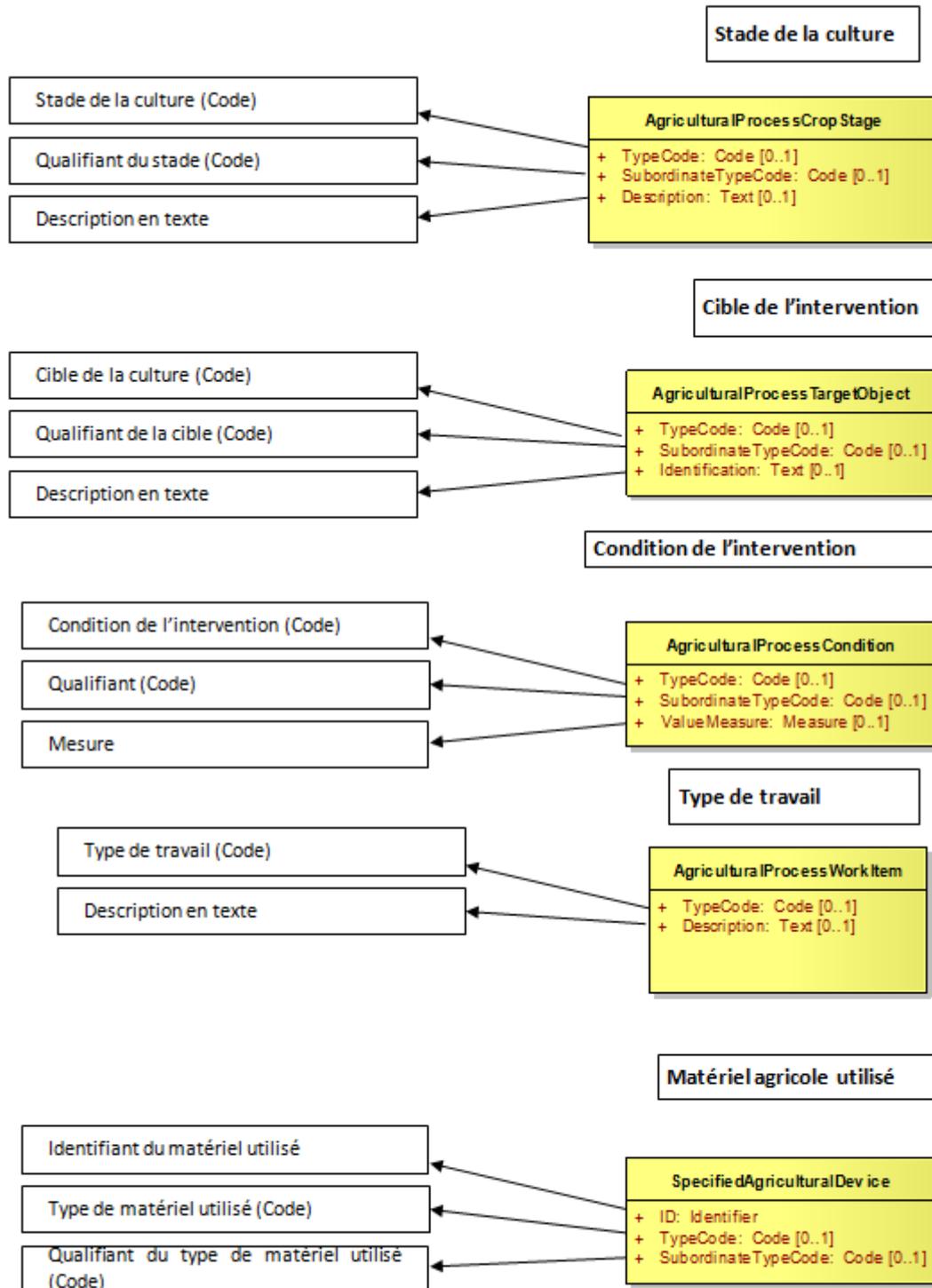
- + StartDateTime: DateTime [0..1]
- + EndDateTime: DateTime [0..1]
- + DurationMeasure: Measure [0..1]

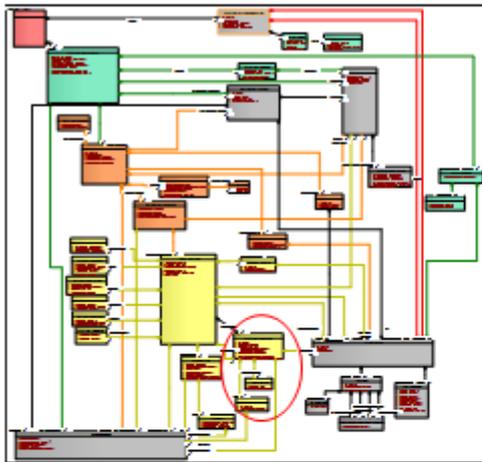
Justification de l'intervention (Motivation)

- Type de motivation (Code)
- Qualifiant du type de motivation (Code)
- Détail du type de motivation (Code)
- Identification en texte
- Description en texte

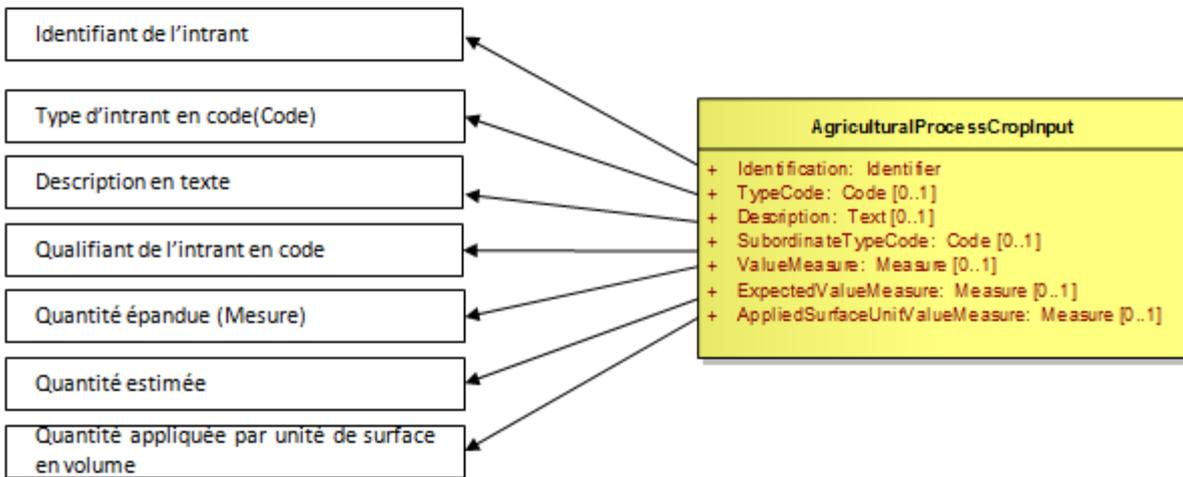
AgriculturalProcessReason

- + TypeCode: Code [0..1]
- + SubordinateTypeCode: Code [0..1]
- + DetailTypeCode: Code [0..1]
- + Identification: Text [0..1]
- + Description: Text [0..1]

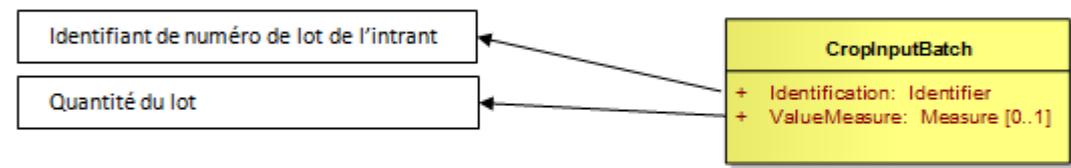




INTRANT



Lot d'intrant



Engrais

